

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES**
Année universitaire 2024-2025

**1^{er} cycle des études de Maïeutique
DFGSMa2 et DFGSMa3**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

Diplôme d'Etat de Docteur en Maïeutique

1^{er} cycle des études

- (1) Arrêté du 3 juillet 2024 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique
- (2) Décret n° 2018-472 et Arrêté du 12 juin 2018 relatifs au service sanitaire pour les étudiants en santé
- (3) Arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- (4) Décret n° 2024-679 du 3 juillet 2024 portant création d'un troisième cycle des études en sciences maïeutiques

Les études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique se composent de trois cycles :

- 1° Le premier cycle est sanctionné par le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits du système européen d'unités d'enseignements capitalisables et transférables (« système européen de crédits-ECTS ») et conférant le grade licence ;
- 2° Le deuxième cycle est sanctionné par le diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques. Il comprend quatre semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits ECTS conférant le grade master.
- 3° Le troisième cycle est sanctionné par le diplôme d'État de docteur en maïeutique. Il est délivré après la soutenance avec succès d'une thèse d'exercice.

Le diplôme d'État de docteur en maïeutique s'acquiert par la validation des six domaines de compétences professionnelles, du socle fondamental et du parcours personnalisé, figurant dans le référentiel de formation.

La validation des unités d'enseignement ou des éléments constitutifs des unités d'enseignement permet l'acquisition des crédits européens correspondants. Le nombre de crédits européens affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

Conseils de Perfectionnement

Un Conseil de Perfectionnement se réunit au moins une fois par année universitaire. Il débat :

- des résultats de l'évaluation de la formation, des enseignements et des stages par les étudiants
- de la répartition des crédits européens au sein de chaque parcours de formation en accord avec les objectifs de la formation
- des éventuelles modifications à apporter aux Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences pour l'année universitaire suivante
- de l'amélioration continue de la formation tout au long du contrat d'établissement

MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL EN 2024-2025 :

CRÉDIT JOURS MALADIE :

Pour l'année universitaire 2024-2025, dans le cadre de la politique responsabilité sociétale et de la politique formation de l'EPE UCA, un dispositif expérimental de « crédit jours maladie » est institué pour prendre en compte la difficulté des étudiants à obtenir un rendez-vous médical dans un délai raisonnable et pour éviter de générer des demandes de rendez-vous au SSE et en médecine de ville dans le cas de maladies ponctuellement invalidantes ne nécessitant pas de soins.

L'étudiant disposera ainsi d'une réserve de **4 jours** d'absence autorisée sur l'année universitaire.

Le décompte s'effectue à la journée. **Les jours peuvent être consécutifs.** L'étudiant active ce dispositif en se signalant au service de scolarité dès le premier jour d'absence. Son absence est alors considérée comme justifiée. Ce dispositif ne concerne pas les stagiaires de formation continue.

CRÉDIT JOURS POUR TROUBLES MENSTRUELS :

Pour l'année universitaire 2024-2025, dans le cadre de la politique responsabilité sociétale et de la politique formation de l'EPE UCA, dans un souci d'instaurer une meilleure qualité de vie pour sa communauté étudiante et lui permettre de suivre ses études en toute sérénité, l'EPE UCA se mobilise en proposant, à titre expérimental, la création d'un crédit jours pour troubles menstruels pour l'année universitaire 2024- 2025. Ce dispositif s'adresse aux personnes menstruées qui disposeront ainsi d'une réserve de 10 jours d'absence autorisée sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée. Elles activent ce dispositif auprès de leur scolarité et leur absence est alors considérée comme justifiée. Pour bénéficier de ce dispositif, une déclaration sur l'honneur devra être déposée, au plus tard le 31 octobre sur l'outil dédié à cet effet, à compter de la rentrée universitaire 2024. Une fois le dispositif activé, la personne menstruée s'engage à prendre rendez-vous dans les plus brefs délais auprès du Service de Santé des Etudiants (SSE) pour bénéficier d'un accompagnement vers des soins adaptés. L'accès à ce dispositif court pour l'année universitaire 2024-2025 et pourra être reconduit l'année suivante pour la durée de la préparation du diplôme, sous réserve de s'être engagé dans une démarche d'accompagnement médical auprès du SSE (si le dispositif expérimental est reconduit). Ce dispositif ne concerne pas les stagiaires de formation continue.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Les enseignements conduisant au Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques (DFGSMa) comprennent des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques et l'accomplissement de stages (en 2^{ème} et 3^{ème} année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques).

Ils sont organisés par discipline sous forme d'unités d'enseignement (UE) articulées entre elles en cohérence avec les objectifs de la formation. Ils comprennent les unités d'enseignement du tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies ou des unités d'enseignement libres choisies par l'étudiant sur des listes proposées par l'Ecole de Sages-femmes, les autres UFR, ou par l'Université.

2^{ème} année du 1^{er} cycle des études maïeutiques (DFGSMa2)

Les étudiants admis en 2^{ème} année des études maïeutiques doivent effectuer au cours de la 2^{ème} année, un stage d'hygiène hospitalière effectué sous la conduite de cadres de service hospitalier d'une durée de trois semaines, à temps complet et de manière continue, dans un même établissement hospitalier. Pendant ce stage, les étudiants sont également initiés aux principes de l'hygiène hospitalière et aux gestes de premier secours.

I - Organisation des enseignements

a- **Les enseignements théoriques du tronc commun** sont organisés conformément aux tableaux suivants :

TABLEAUX I (S3 et S4) : Validation des connaissances et compétences de la 2^{ème} année du 1^{er} cycle des études maïeutiques.

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques (ED, TP, évaluations) organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Pour toute absence à un examen noté en ED, TP ou évaluation clinique, l'étudiant devra se présenter en deuxième session.

Les modalités d'évaluation et le nombre de TP, ED, enseignements cliniques sont présentés par l'enseignante responsable pédagogique de l'année d'études.

Des modalités pédagogiques spéciales pourront prendre en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie étudiante, des étudiants chargés de famille, des étudiants sportifs de haut niveau (aménagement des emplois du temps et pour les stages dans la mesure du possible).

b- Unités d'Enseignement librement choisies et Unités d'Enseignement libres

Il est proposé aux étudiants des Unités d'Enseignement librement choisies (listées en **annexe 1**) ou d'Unités d'Enseignement libres (listées en **annexe 3**).

Chaque étudiant devra valider obligatoirement **3 ECTS** des Unités d'Enseignement librement choisies ou d'Unités d'Enseignement libres au premier semestre (S3).

En fonction de leur issue PASS ou LAS, les étudiants choisissent obligatoirement les UE complémentaires de mise à niveau.

Un étudiant peut choisir **une UE libre et une seule**. Il choisit cette UE sur une liste d'Unités d'Enseignement libres en **annexe 3** (catalogue UCA sur ENT). L'étudiant doit obtenir l'accord du responsable pédagogique pour cette inscription.

c - Parcours recherche délivrant un Master 1 (*délibération CFVU n°2021-09-21-04 du 21 septembre 2021*)

La validation d'un Master 1 est proposée à tout étudiant souhaitant approfondir ou compléter ses connaissances en vue d'une orientation vers la recherche en suivant un Parcours recherche qui lui permettra d'accéder à un Master 2.

Le parcours recherche doit être constitué de :

- la validation de 9 crédits ECTS de Master 1 (note obtenue à chaque UE $\geq 10/20$) du domaine Sciences, Technologies, Santé, mentions « Sciences du Médicament », « Santé Publique », « Microbiologie », « Biologie Santé » et « Ingénierie de la santé » obligatoirement choisies dans le tableau ANNEXE 2.

- la validation d'un stage recherche de 8 semaines minimum (validant 12 ECTS) dans un laboratoire labellisé évalué par un rapport écrit et un exposé oral devant un jury d'au moins trois membres dont la composition est arrêtée par les responsables du parcours recherche. Cette soutenance sera effectuée lors de l'une des deux périodes prévues à cet effet soit en avril, soit fin septembre-début octobre de l'année d'inscription pendant laquelle a été effectué le stage.

- la validation du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique.

La validation de cette équivalence Master 1 sera formalisée par une attestation qui octroiera les 60 crédits d'une mention de Master. Ce parcours qui représente une réelle formation à la recherche permet dans des conditions qui sont fixées par l'Université l'accès à une deuxième année de master à orientation recherche (annexe de l'arrêté du 22 mars 2011).

d- Validation des stages

Les étudiants disposent d'un carnet de stage. Les responsables de stage inscrivent leur appréciation et leur notation sur ce document. La validation du stage est prononcée par le directeur de la structure de formation ou son représentant, sur avis du responsable de la structure d'accueil ou son représentant dans laquelle l'étudiant a été affecté, à partir de l'outil de suivi.

L'étudiant devra **obligatoirement valider tous les stages (total 270 heures)**. Toute absence en stage ou tout stage non validé fait l'objet de rattrapages sur l'ensemble des congés de l'année.

Toute absence en stage doit être justifiée et récupérée, hormis les absences de longue durée pour maternité ou maladie ou événement exceptionnel. Dans ce cas, la validation du stage sera possible si au moins les 2/3 du stage sont effectués.

e- Validation de l'AFGSU

Conformément à l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences (AFGSU), un enseignement obligatoire sera dispensé en fin de DFGSMa2.

La dispensation de l'AFGSU est assujettie à la présence obligatoire à l'ensemble de la formation (équivalent de 4 demi-journées).

II - Organisation des épreuves

▪ **Sessions initiales :**

Le contrôle des aptitudes et des connaissances et compétences est organisé à la fin de chaque semestre d'enseignement sous forme d'épreuves terminales écrites, de contrôles continus et réguliers, d'épreuves orales et d'ECOS individuels in situ ou en simulation (Examen Clinique Objectif et Structuré) ou par un portfolio électronique.

L'étudiant doit repasser à la 2^{ème} session tous les éléments constitutifs (EC) ou UE non validés.

▪ **Seconde session :**

La session de rattrapage des deux semestres sera organisée au moins deux semaines après la publication des résultats du second semestre. Le jury final aura lieu en septembre afin d'intégrer les résultats des 2^{èmes} sessions des UE de Master choisies en enseignement complémentaire.

L'étudiant passe en deuxième session toute note inférieure à la moyenne.

La note de deuxième session est celle qui est conservée.

Lorsqu'un étudiant obtient une note supérieure à la moyenne à un écrit ou TP ou TD d'une même UE, il n'est pas dans l'obligation de repasser l'épreuve dans sa totalité, il peut conserver la note (écrit ou TP, ou TD) pour laquelle il a obtenu la moyenne.

III - Validation de l'année

Les Unités d'Enseignement (UE) et les éléments constitutifs (EC) ne sont pas compensables entre eux à l'intérieur d'un semestre.

Les deux semestres ne sont pas compensables entre eux.

- Concernant les UE des domaines pré, per, post natal et gynécologie les notes de TD, TP, écrit et oral ne sont pas compensables, la moyenne de 10/20 doit être obtenue pour chacun. Les notes inférieures à 10 font l'objet d'une session de rattrapage.
-
- Une Unité d'Enseignement est définitivement acquise et capitalisée lorsque l'étudiant a obtenu une note au moins égale à 10/20
- Un Élément Constitutif (EC) d'une Unité d'Enseignement dont la note obtenue est au moins égale à 10/20 est acquis définitivement hormis pour les UE mutualisées avec les études de médecine, où il est accepté qu'un EC soit inférieur à 10 mais supérieur ou égal à 8 lorsque la moyenne de l'UE est égale au moins à 10.
- Un semestre est validé à condition d'avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à chacune des unités d'enseignement composant le semestre.
- L'année est validée à condition d'avoir obtenu les deux semestres.

La validation d'un EC, d'une UE, d'un semestre ou d'une année d'études entraîne l'acquisition et la capitalisation des ECTS correspondants.

Le passage de la 2^{ème} année à la 3^{ème} année du 1^{er} cycle des études maïeutiques est de droit pour tout étudiant à qui il ne manque que deux UE appartenant au tronc commun, hormis les UE des domaines pré, per, post natal et gynécologie, les stages et les Examens Cliniques Objectifs et Structurés pour lesquels la moyenne à 10/20 est obligatoire pour chaque semestre.

Redoublement

Il est proposé à l'étudiant redoublant (dans la limite des places disponibles) de réaliser un stage de maintien de niveau pendant l'été avant le début de 3^{ème} année. L'étudiant définit avec l'enseignant responsable de stage un programme auquel il s'engage à participer en respectant les conditions d'assiduité lors de ce stage.

Les redoublants de DFGSMa2 pourront valider, par anticipation, **deux UE de DFGSMa3 au cours de leur année.**

Jury

Un jury est nommé pour l'année d'études, et pour chaque semestre le composant, par le Président de l'Université sur proposition de l'Ecole de Sages-femmes.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session pour chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des EC, des UE, des semestres, et de la validation de l'année, en appliquant les règles de compensation définies.

Evaluation des enseignements

L'évaluation des enseignements est organisée semestriellement, **la participation des étudiants est obligatoire et anonyme.** Ce suivi s'appuie sur des questionnaires permettant d'apprécier la qualité de l'enseignement dispensé.

2^{ème} ANNEE DU 1^{ER} CYCLE DES ETUDES EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

TABLEAU I SEMESTRE 3

Semestre 3	2 ^{ème} année du 1 ^{er} cycle des études en maïeutique : DFGSMa 2															
Unités d'Enseignement	Total ECTS	Crédits théoriques	Crédits cliniques	Nombre d'heures				Validation des enseignements								Coordonneurs
								Enseignement théorique				Enseignement pratique				
				Total	CM	TD	TP	Type	Durée	Coefficient	Période examens	Type	Durée	Coefficient	Période examens	
Socle fondamental																
UE 1 Système endocrinien	2							EVT								
EC Endocrinologie (DFGSM3)		1		5	5			QCM	30 min	1	Décembre				M Tauveron	
EC Endocrinologie appliquée à la clinique en maïeutique			1	3		3		QCM et/ou QROC et/ou QR	30 min	1					Mme Gioux	
UE 2 Tissu sanguin et Système lymphatique	3								1h30							
EC Immunologie (DFGSM2)		1		16	9	6	1	EVT : QCM	45 min	1	Décembre				M Evrad	
EC Hématologie (DFGSM2)		1		10	2	6	2	EVT : QCM	45 min	1					M Beger	
EC Hématologie appliquée à la clinique en maïeutique			1	6	2	2	2	EVC	1h	1					Mme Tejedor	
UE 3 Système néphro-urinaire(DFGSM2)	1,5							EVT							Mme Heng	
EC Néphrologie		1		12	6	6	1	QCM	30 min	1	Décembre				M Aniert	
EC Urologie		0,5		7	3	1	3	QCM	15 min	1					M Vedrine	
UE 4 Appareil locomoteur	1,5	1,5		10	8		2	EVT : QCM	30 min	1	Décembre				M Boisgard	
UE 5 Sémiologie (DFGSM2)	1,5	1,5		10	8	2		EVT: QCM et/ou QROC et/ou QROC	1h	1	Décembre				M André	
UE 6 Pharmacologie générale	1,5	1,5		10	8	2		EVT: QROC et/ou QCM	30 min		Décembre				M Chenaf	
UE 7 Processus infectieux (DFGSM3)	6							EVT et EVC	2h						Mme Henquell	
EC Virologie		1,5		10	4+6			EVT : QROC et QCM	30 min	1	Décembre				Mme Henquell	
EC Bactériologie		1,5		11	7+4			EVT : QROC et QCM	30 min	1					M Bonnet	
EC Parasitologie		1		8	4+4			EVT : QROC et QCM	30 min	1					M Poirier	
EC Hygiène		1		5	5			EVT : QROC et QCM	30 min	1					M Traore	
EC Processus infectieux appliqué à la clinique en maïeutique			1	10	5	2	3	EVC	1h	1					Mme Tejedor	
Domaine Prénatal																
UE 8 Suivi des grossesses à bas risques		3,5		35	15	10	10	EVT: QCM et/ou QROC et/ou QROC	1h	3	Décembre	ECOS	1h	3	Décembre	Mme Mejean
UE 9 Accompagnement du projet de naissance		1,5		15	5	5	5	EVT: QCM et/ou QROC et/ou QROC	1h	3	Décembre					Lapaire
Domaine Gynécologique																
UE 11 Suivi gynécologique								EVT							Mme Gioux	
EC Les étapes génésiques de la femme		1		16	10	4	2	EVT: QCM et/ou QROC et/ou QROC	1h	3	Décembre				Mme Gioux	
EC Anatomie des voies génitales (DFGSM3)		0,5		4		4		EVT : QCM	30 min	1	Décembre				M Garcier	
UE 12 Santé sexuelle et reproductive		0,5		10	2	6	2	EVC : oral	30 min	3	Décembre				Mme Gioux	
Domaine Générique																
UE 13 Santé publique		2		16	12		4	EVT	30 min	1	Décembre				Mme Tejedor	
UE 14 Communiquer en langue étrangère		1		16	8	8		EVC : oral	15 min	1	Décembre				Mme Didier	
I / Tronc commun																
II / Parcours personnalisé semestre 3	3	3		3												
TOTAL semestre 3	30	27	3	248					17h							

2^{ème} ANNEE du 1^{er} CYCLE DES ETUDES EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

TABLEAU I bis SEMESTRE 4

Semestre 4		2 ^{ème} année du 1 ^{er} cycle des études en maïeutique : DFGSMa 2															
Unités d'Enseignement	Total ECTS	Crédits théoriques	Crédits cliniques	Nombre d'heures				Validation des enseignements								Coordonnateurs	
								Enseignement théorique				Enseignement pratique					
				Total	CM	TD	TP	Écrit		Pratique		Type	Durée	Coefficient	Période examens		Type
Socle Fondamental																	
FGSU (DFGSM2)	0,5	0,5		21			21	Validation			1	Mars					M. Lautrette
Stage Soins généraux (DFGSM2)	3		3										Validation	90h	1	Août	Mme Bellet
UE 1 Système digestif	1	1		12	8	4		EVT : QCM et/ou QROC			1	Mai					M Abergel
UE 2 Système respiratoire et ORL (DFGSM3)	1	1		20	11h30	7h30	1	EVT : QCM									Mmes Julian et Dupuis
UE 3 Système nerveux et Organes des sens	1			16				EVT									M.Clavelou
EC Système nerveux		0,5			10		2	QCM et/ou QROC		1h	1	Mai					
EC Organes des sens		0,5			4					30 min	1						
UE4 Système cardiovasculaire (DFGSM3)	0,5	0,5		16	15	1		EVT: QCM et/ou QROC			1	Mai					M Camilleri
Domaine Prénatal																	
UE 5 Suivi des grossesses à bas risques								EVT									
EC Suivi médical		1		10		8	2	QCM et/ou QROC et/ou QR			3	Mai					Mme Mejean Lapaire
EC Cytogénétique(DFGSM3)		1		14	12	2					1						M Cornelis/ Mmes Creveaux, Goumy
EC Histologie-embryologie		1		12	10	2		QCM			1						Mme Gouas
UE 6 Clinique et Stages prénataux			1										Validation	30h	3	Août	Mme Bellet
Domaine Pernal																	
UE 7 Naissances eutociques		1,5		12	6	3	3	EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR			3	Mai					Mme Tejedor
UE 8 Accompagnement de la parentalité		1,5		10	4	6		EVC			3	Mai					Mme Tejedor
UE 9 Clinique et stages perinataux			2										Validation	60h	3	Août	Mme Bellet
Domaine Postnatal																	
UE 10 Suivi mère-enfant à bas risque								EVT									
EC Suivi maternel		1		32	16	10	6	QCM et/ou QROC et/ou QR		30 min	3	Mai	ECOS		3	Mai	Mme Tejedor
Ec Suivi nouveau-né		0,5		20	10	4	6			30 min	3						
UE 11 Accompagnement de la parentalité		0,5		6	5		1	EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR		30 min	3	Mai					
UE 12 Clinique et stages postnataux			3										Validation	90h	3	Août	Mme Bellet
Domaine Gynécologique																	
UE 13 Suivi gynécologique : Nutrition de la femme au long de la vie (DFGSM3)		1		12	6+6			EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR		30 min	3	Mai					M Boirie / Mme Gillet
UE 14 Santé sexuelle et reproductive			1	10	3	4	3	EVC					Animation séances	2h/Etu	3	Mai-Août	Mmes Gioux, Tejedor
Domaine Recherche																	
UE 15 Recherche	1	1		14	8	4	2	EVC		30 min		Mai					Mme Tejedor
Domaine Générique																	
UE 16 Communication, Humanité, Société, Ethique et législation								EVT									
EC Numérique en santé (DFGSM3)		1		10	10			EVT: QCM		1h	1	Mai					M Ouchchane
EC Communication en langue étrangère		1		14	14					30 min	1						Mme Taithe
EC Ethique et Législation		1		12	12			EVT : QR		30 min	1						Mme Leymarie
I / Tronc commun																	
II / Parcours personnalisé semestre 4	3	3															
TOTAL semestre 4	30	20	10	273						6h							

Annexe 1

Parcours personnalisé DFGSMa2

Parcours personnalisé DFGSMa2											
Unités d'Enseignement	Crédits	Nombre d'heures				Validation des enseignements					Coordonnateurs
						Enseignement théorique			Enseignement pratique		
		Total	CM	TD	TP	Type	Durée	Coef	Période examens	CC Coef	
Semestre 3											
Parcours LAS 1 et 2											
Biologie de la reproduction	1,5	17h	17h			EVT: QCM et/ ou QROC	30 min	1	Octobre		Mme Brugeon / Mme Pons
Embryologie et histologie générales	1,5		Capsules	6h		EVT : QCM et /ou QROC	1h	1	Octobre		Mmes Goumy, Véronèse, Gouas
Parcours PASS											
Santé environnementale	1,5	10h	CM			EVT : QR	30 min	1	Décembre		Mme Leymarie
Hormonologie	1,5	12h	6 h	5 h	1 h	EVT : QCM	45 min	1	Décembre		M Sapin, M Bouvier
UE librement choisie ou UE Libre ou UE Master		au choix et/ou en complément UE des parcours (voir liste en annexes)									
Total Parcours Personnalisé	3										
Semestre 4											
UE librement choisie ou UE Libre ou UE Master		au choix et/ou en complément UE des parcours (voir liste en annexes)									
UEC Sophrologie	3	16 h	10h	4h	2 h	EVC	30 min	1	Mai		Mme Tejedor
Total Parcours Personnalisé	3										

3^{ème} année du 1^{er} cycle des études de maïeutique (DFGSMa3)

Arrêté ministériel du 19/07/2011- JO du 10/08/2011

BO du MESR du 25 août 2011

I - Organisation des Enseignements :

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques (ED, TP, évaluations) organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Pour toute absence à un examen noté en ED, TP ou évaluation clinique, l'étudiant devra se présenter en deuxième session.

Les modalités d'évaluation et le nombre de TP, ED, enseignements cliniques sont présentés par l'enseignant(e) responsable pédagogique de la promotion.

Des modalités pédagogiques spéciales pourront prendre en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie étudiante, des étudiants chargés de famille, des étudiants sportifs de haut niveau (aménagement des emplois du temps et pour les stages dans la mesure du possible).

a) Les enseignements théoriques sont organisés conformément au **tableau II (S5 et S6)**.

b) Enseignement librement choisi, UE libres et UE Master recherche

Un enseignement librement choisi est proposé aux étudiants sous forme d'UE optionnelles librement choisies (listées **annexe 1bis**) ou d'UE libres (listées annexe 3).

Un étudiant peut choisir **une UE libre et une seule**. Il choisit cette UE sur une liste d'UE libres jointe en **annexe 3**. L'étudiant doit obtenir l'accord du responsable pédagogique pour cette inscription.

Chaque étudiant devra valider obligatoirement **12 ECTS** d'enseignement complémentaire, répartis ainsi : **6 ECTS** au 1^{er} semestre (S5) et **6 ECTS** au 2nd semestre (S6).

Parmi le choix de ces enseignements figure une liste d'Unités d'Enseignement de Master correspondant à une initiation à la recherche. La liste des UE appartenant à cinq mentions de Master Sciences, Technologies, Santé est jointe en **annexe 2**.

Parcours recherche délivrant un Master 1 (délibération CFVU n°2021-09-21-04 du 21 septembre 2021)

La validation d'un Master 1 est proposée à tout étudiant souhaitant approfondir ou compléter ses connaissances en vue d'une orientation vers la recherche en suivant un Parcours recherche qui lui permettra d'accéder à un Master 2.

Le parcours recherche doit être constitué de :

- *la validation de 9 crédits ECTS de Master 1 (note obtenue à chaque UE $\geq 10/20$) du domaine Sciences, Technologies, Santé, mentions « Sciences du Médicament », « Santé Publique », « Microbiologie », « Biologie Santé » et « Ingénierie de la santé » obligatoirement choisies dans le tableau ANNEXE 2.*
- *la validation d'un stage recherche de 8 semaines minimum (validant 12 ECTS) dans un laboratoire labellisé évalué par un rapport écrit et un exposé oral devant un jury d'au moins trois membres dont la composition est arrêtée par les responsables du parcours recherche. Cette soutenance sera effectuée lors de l'une des deux périodes prévues à cet effet soit en avril, soit fin septembre-début octobre de l'année d'inscription pendant laquelle a été effectué le stage.*
- *la validation du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique.*

La validation de ce Master 1 sera formalisée par une attestation qui octroiera les 60 crédits d'une mention de Master. Ce parcours qui représente une réelle formation à la recherche permet dans des conditions qui sont fixées par l'Université l'accession à une deuxième année de master à orientation recherche.

c) Validation des stages

Les étudiants disposeront d'un carnet de stage. Les responsables de stage inscriront leur appréciation et leur notation sur ce document. La validation des stages est basée sur l'ensemble des notes obtenues. Chaque stage doit avoir obtenu une moyenne qui doit être supérieure ou égale à 10/20.

Pour accéder en 2^{ème} cycle des études de Maïeutique, l'étudiant devra obligatoirement valider tous les stages (total 840 heures). Toute absence en stage ou tout stage non validé fait l'objet de rattrapages sur l'ensemble des congés annuels.

Toute absence en stage doit être justifiée et récupérée, hormis les absences de longue durée pour maternité ou maladie ou évènement exceptionnel. Dans ce cas, la validation du stage sera possible si au moins les 2/3 du stage sont effectués.

En cas de non validation d'un ou plusieurs stages, les étudiants doivent redoubler leur année pour accomplir à nouveau tous les stages du semestre ou des semestres concernés.

d) Service sanitaire

Décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé.

Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé.

L'instauration d'un service sanitaire pour tous les étudiants en santé s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé dont le premier axe est de mettre en place une politique de prévention et de promotion de la santé. Le service sanitaire permettra de diffuser, partout sur le territoire, des interventions de prévention conduites par des étudiants.

Le service sanitaire tel que défini à l'article D. 4071-2 du Code de la Santé Publique, est d'une durée totale de six semaines à temps plein, sans nécessité de continuité entre celles-ci dont la moitié est consacrée à la réalisation de l'action concrète.

Les crédits d'enseignement acquis lors de la réalisation de chacune des phases du service sanitaire sont inclus dans les unités d'enseignements existantes. La formation théorique des étudiants à la prévention et à la préparation de l'action de prévention sont intégrées notamment aux items des unités d'enseignement « santé publique », « santé-société-humanité », « tissu sanguin, système immunitaire », « Obstétrique, maïeutique », « agent infectieux-hygiène », « gynécologie ».

La validation du service sanitaire :

Les étudiants de DFGSMa3 valident la formation théorique pluridisciplinaire en présentiel d'une durée de deux semaines au 1^{er} semestre et préparent le projet d'action. Les actions concrètes de prévention sont validées en stage et évaluées au cours du second semestre

II - Organisation des épreuves

▪ **Sessions initiales :**

Le contrôle des aptitudes et des connaissances et compétences est organisé à la fin de chaque semestre d'enseignement sous forme d'épreuves terminales écrites, de contrôles continus, d'épreuves orales et d'ECOS individuels in situ ou en simulation (Examen Clinique Objectif et Structuré).

▪ **Seconde session :**

La session de rattrapage pour les 2 semestres sera organisée au moins deux semaines après la publication des résultats du deuxième semestre.

Si la moyenne générale obtenue à la 1^{ère} session est inférieure à 10/20, (moyenne des différentes UE affectées de leurs coefficients), l'étudiant doit repasser, à la session de rattrapage tous les Eléments Constitutifs (EC) d'une UE non validés et/ou les UE non validées.

La note de deuxième session est celle qui est conservée.

Lorsqu'un étudiant obtient une note supérieure à la moyenne à un écrit ou TP ou TD d'une même UE, il n'est pas dans l'obligation de repasser toutes les épreuves, il peut conserver la note (écrit ou TP, ou TD) pour laquelle il a obtenu la moyenne.

III - Validation de l'année

Les Unités d'Enseignement (UE) et les éléments constitutifs (EC) ne sont pas compensables entre eux à l'intérieur d'un semestre.

Les deux semestres ne sont pas compensables entre eux.

- Concernant les UE d'obstétrique, gynécologie et pédiatrie, les notes de TD, TP, écrit et oral ne sont pas compensables, la moyenne de 10/20 doit être obtenue pour chacun. Les notes inférieures à 10 font l'objet d'une session de rattrapage.
- Une Unité d'Enseignement est définitivement acquise et capitalisée lorsque l'étudiant a obtenu une note au moins égale à 10/20
- Un Elément Constitutif (EC) d'une Unité d'Enseignement dont la note obtenue est au moins égale à 10/20 est acquis définitivement.
- Un semestre est validé à condition d'avoir obtenu une note supérieure ou égale ou supérieure à 10/20 à chacun des éléments constitutifs (ou unités d'enseignement si pas d'EC) composant le semestre.
- L'année est validée à condition d'avoir obtenu les deux semestres.

La validation d'un EC, d'une UE, d'un semestre ou d'une année d'études entraîne l'acquisition et la capitalisation des ECTS correspondants.

Redoublement

Il faut avoir obtenu les deux semestres et avoir validé les stages cliniques pour poursuivre ses études dans l'année supérieure.

Si l'étudiant redoublant ne doit valider qu'un seul semestre lors de son redoublement ou un nombre limité d'UE par semestre, il lui est proposé (dans la limite des places disponibles) de réaliser un stage de maintien de niveau pendant le semestre où il n'a pas ou peu d'obligations. L'étudiant définit avec l'enseignant responsable de l'année concernée un programme de stage auquel il s'engage à participer. Si l'étudiant a satisfait aux conditions d'assiduité lors de ce stage, le jury lui accorde une mention de validation du stage de maintien de niveau.

Pour obtenir le Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques (DFGSMa), l'étudiant doit remplir les conditions suivantes :

- avoir validé l'enseignement théorique
- avoir validé les Examens Cliniques Objectifs et Structurés
- avoir validé les stages
- avoir évalué les enseignements

Jury

Un jury est nommé pour l'année d'études, et pour chaque semestre la composant, par le Président de l'Université sur proposition de l'Ecole de Sages-femmes.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session pour chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des EC, des UE, des semestres, et de la validation de l'année.

Evaluation des enseignements

L'évaluation des enseignements est organisée semestriellement, **la participation des étudiants est obligatoire.** Ce suivi s'appuie sur des questionnaires permettant d'apprécier la qualité de l'enseignement dispensé.

3^{ème} ANNEE DU 1^{ER} CYCLE DES ETUDES EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

TABLEAU II SEMESTRE 5

*Les stages font l'objet d'une validation par semestre.

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Crédits	Nbre	REPARTITION				Validation des enseignements								Coordonnateurs des U.E.	
							Enseignement théorique						Enseignement pratique			
			CM	TD	TP	e-learning	Question réduct.	QROC	QCM	Durée	Coef	Période examen	Epreuve	Coef		
															Écrit	
UE 1 Obstétrique		92	62	18	12											
EC Mécanique obstétricale	5	48	30	12	6			EVT : 80%			1h	3	Janvier			Mme MÉJEAN-LAPAIRE A.
EC Rythme cardiaque fœtal	2	22	16	6			EVT : 80%			1h						
EC périnée	1	12	6		6			EVC								
EC ECOS Diagnostic	1	10	10											Février	2h/étu	
UE 2 Gynécologie	3	26	20	6				EVT		1 h	3	Janvier			Mme GIOUX D.	
UE 3 Pédiatrie		25	16	5	4						3	Janvier			Mme GIOUX D.	
EC Allaitement	0,5	6	6					EVT		1h						
EC Nouveau-né	0,5	10	10					EVT		1h						
EC ECOS Examen nouveau-né	0,5	5		3	2									1.5h /étu		
EC ECOS Allaitement	0,5	4		2	2							Février	1h/étu			
UE 4 Sciences humaines et sociales	1	16	16					EVT : 80%		1 h	1	Janvier			Mme RAINEAU C.	
UE 5 Démarche recherche		24	18	6							1	Janvier			Mme PRANAL M.	
EC Epidémiologie	1	14	8	6				EVT		1h						
EC Anglais	1	10	10					EVC : épreuve orale				Novembre			Mme RIBAUD LL.	
Service sanitaire	1	20			20			Présentiel				Septembre			Mme GIOUX D.	
Total UE théoriques	18	203	132	35	36					7 h				4,5h/étu		
UE Stages cliniques	6	420						Validation des stages							Mme BELLET M.	
Parcours personnalisé	6															
Total général	30															

3^{ème} ANNEE DU 1^{ER} CYCLE DES ETUDES EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

TABLEAU II bis Semestre 6

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Crédits	Nbre	REPARTITION				Validation des enseignements								Coordonneurs des U.E.	
							Enseignement théorique						Enseignement pratique			
			CM	TD	TP	e-learning	Écrit				Epreuve	Coef				
							Question réduct.	QROC	QCM	Durée			Coef	Période examen		
UE1 Obstétrique		44	20	24												
EC Anesthésie-Douleur	1	8	8					EVT	30'							Mme GIOUX D.
EC Prescription	2	20	12	8				EVT : 80% EVC : 20%	30'							
EC Rythme cardiaque foetal	2	16		16				EVT : 80% EVC : 20%	1h							
UE2 Gynécologie	4	43	29	10	4			EVT : 80% EVC : 20%	1 h	3	Mai				Mm Mme GIOUX D.	
UE 3 Pédiatrie		16	10	6						3						Mme MÉJEAN-LAIRE A.
EC Enseignement Pédiatrie	2	12	10	2				EVT	1h+1h		Mai					
EC ECOS Diagnostic	0.5	2		2								2 h/étu				
EC ECOS Prévention	0.5	2		2								1.5 h/étu				
UE 4 Démarche recherche		50	16	34						1						
EC Méthodologie recherche	1	12	10	2				EVT : épreuve orale			Mai					Mme MÉJEAN-LAIRE A.
EC Statistiques	1	16		16				EVC : devoir écrit								M. PEREIRA B.
EC Epidémiologie	1	12	6	6				EVT	1h							Mme PRANAL M.
EC Anglais	1	10		10				EVT : épreuve orale			Février					Mme RIBAUD LL.
Total UE théoriques	16	153	75	74	4				6 h				3,5h/étu			
Service Sanitaire (SESA)	2	20						Mode projet			Avril					Mme GIOUX D.
UE Stages cliniques	6	420						Validation des stages								Mme BELLET M.
Parcours personnalisé	6															
Total général	30															

Annexe 1 bis

ENSEIGNEMENT LIBREMENT CHOISI PROPOSE EN 3^{ème} ANNEE DES ETUDES DE MAIEUTIQUE DFGSMa3

<i>Période validation</i>	<i>Intitulés des UE librement choisies</i>	<i>Période d'ex</i>	<i>Nature de l'épreuve</i>	<i>ECTS</i>	<i>Coeff</i>	<i>CM</i>	<i>TP ED</i>	<i>RESPONSABLES</i>
Semestre 5	Education à la parentalité – toucher relationnel	Janvier	Mémoire 5 pages + oral	3	0.5	15 h	15 h	Mme TEJEDOR MP.
Semestre 5	Prévention des populations précaires	Janvier	Mémoire 5 à 10 pages	3	0.5	15 h	15 h	Mme GIOUX D.
Semestre 5	Prévention en santé génésique – 1 ^{ère} partie (18 places)	Janvier	Mémoire 5 à 10 pages	3	0.5	15 h	15 h	Mme GIOUX D.
Semestre 6	Education à la parentalité –portage	Mai	Mémoire 5 pages + oral	3	0.5	10 h	15 h	Mme TEJEDOR MP.
Semestre 6	Lecture critique d'articles (15 places)	Mai	Mémoire 2 à 4 pages	3	0.5	16 h	6 h	Mme PARAYRE I.
Semestre 6	Prévention des populations précaires	Mai	Mémoire 5 à 10 pages	3	0.5	15 h	15 h	Mme GIOUX D.
Semestre 6	Prévention en santé génésique – 2 ^{ème} partie (18 places)	Mai	Animation d'une séance	3	0.5	15 h	15 h	Mme GIOUX D.
Semestre 5 ou 6	UE Master 1 STS	Janvier ou Mai	Selon contrôle de connaissances de la mention de master à laquelle est rattachée l'UE	3/6	0.5			Voir annexe 2.

Annexe 2

UNITES D'ENSEIGNEMENT DU MASTER RECHERCHE

Mention Master	Intitulé de l'UE	Responsable(s)	crédits ECTS	Semestre d'enseignement / vol horaire	Capacité d'accueil maximum (etud science+santé)	Année d'accueil (à partir de...) Modalités inscription	Contact mail responsable UE
BIOLOGIE SANTÉ (UFR Biologie)	<i>Gene expression regulation</i> ^s	E; Brasset	3	S1, 30h	85 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription	emilie.brasset@uca.fr
	<i>Developmental cell biology</i> ^s	A. KOCER	3	S1, 30h	85 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription	Ayhan.KOCER@uca.fr
	<i>Human Nutrition : Physiology and Metabolism</i> ^s	C. Malpuech-Brugère MC Farges	3	S1, 30h	105 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription	corinne.malpuech-brugere@uca.fr
	<i>Cell Signaling</i> ^s	L. Morel	3	S1, 30h	85 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription + entretien	laurent.morel@uca.fr
	<i>Intestinal microbiota, digestive system and pathologies</i> ^s	V. Livrelli	3	S1, 30h	85 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription + CV + Lettre motivation + entretien	Valerie.LIVRELLI@uca.fr
	<i>Intestinal Microbiota Nutrition Immunity</i> ^s	V. Livrelli	3	S2, 30h	25 étudiants max	3ème année !!! Avoir suivi UE Intestinal microbiota, dig syst & patho !!! + Fiche d'inscription	Valerie.LIVRELLI@uca.fr
	<i>Infectious agents, inflammation & carcinogenesis</i> ^s	J. Delmas G. Dalmasso	3	S2, 30h	25 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + CV & lettre motivation	Julien.DELMAS@uca.fr
	<i>Cell interactions, differentiation & tumorigenesis</i> ^s	J. Drevet	3	S2, 30h	25 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	joel.drevet@uca.fr

	<i>Cell biology & oncogenesis</i> [§]	C. Beaudoin	3	S2, 30h	30 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	Claude.BEAUDOIN@uca.fr
	<i>Epigenetic regulations</i> [§]	C. Tatout	3	S2, 30h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christophe.TATOUT@uca.fr
	<i>Genome stability & instability</i> [§]	C. Tatout	3	S2, 30h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christophe.TATOUT@uca.fr
	<i>Musculoskeletal system: development, physiology, pathologies</i> [§]	C. Guillet C. Soler	3	S2, 30h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christelle.GUILLET@uca.fr
	<i>Integration of nervous & endocrine systems</i> [§]	M. Martinez	3	S2, 30h	30 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	a-marie.lefrancois- martinez@uca.fr
	<i>Neurophysiology</i> [§]	C. Courteix	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation + entretien	Christine.COURTEIX@uca.fr
	<i>Neurodevelopment & Neurodegeneration</i> [§]	M. Begou	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	melina.begou@uca.fr
	<i>Physiopharmacology of pain</i> [§]	L. Monconduit	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Lenaic.MONCONDUIT@uca.fr
	<i>Nutrition, locomotor capacities and chronic diseases</i> [§]	C. Guillet S. Walrand	6	S2, 60h	35 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christelle.GUILLET@uca.fr
	Qualité et sécurité microbiologique des aliments	S. Blanquet M. Rivollier	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Stephanie.BLANQUET@uca.fr
Grandes filières agroalimentaires	S. Blanquet A. Ait-Kaddour	3	S2, 30h	30 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Stephanie.BLANQUET@uca.fr	

	Fonctions Orales et Nutrition	V. Roger-Leroy M.A. Peyron	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	valerie.roger@uca.fr
MICROBIOLOGIE (UFR Biologie)	Génétique et physiopathologie infectieuse	C. Forestier	3	S2, 27h	NON	3ème année Fiche d'inscription + entretien	christiane.forestier@uca.fr
SANTE PUBLIQUE (UFR Médecine)	Outils & méthodes en statistique & épidémiologie	L. Gerbaud	9	S1, 63h	10 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	laurent.gerbaud@uca.fr
	Caractérisation du risque en santé environnementale et en santé au travail	M.P. Sauvant-Rochat G. Boudet	3	S2, 34h	20 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	m-pierre.sauvant-rochat@uca.fr
	Méthodes en évaluation	L. Gerbaud B. Belgacem	6	S2, 85h	10 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	laurent.gerbaud@uca.fr
INGENIERIE DE LA SANTE (UFR Médecine)	Reproduction humaine : de la physiologie à la pathologie.	F. Brugnon H. Pons	3	S2, 30h	50 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + CV + lettre de motivation	Hanae.PONS-REJRAJI@uca.fr
SCIENCES DU MEDICAMENT (UFR Pharmacie)	Pharmacologie moléculaire	M. Begou	6	S1, 45h	40 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	melina.begou@uca.fr
	Conception de nouveaux principes actifs, Etude de leurs voies métaboliques	V. Weber	6	S1, 45h	170 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription	valerie.weber@uca.fr
	Initiation aux méthodologies de recherche clinique	C. Duale	3	S2, 36h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription	Christian.DUALE@uca.fr
	Intéractions médicaments-cibles	P. Coudert	3	S2, 30h	170 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Pascal.COUDERT@uca.fr
	Neuropsychopharmacologie	S. Lolignier	3	S2, 30h	45 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription	stephane.lolignier@uca.fr

TRAITEMENT DU SIGNAL ET DES IMAGES (EUPI)	Analyse de données médicales I et Machine Learning	L. Ouchchane	3	S2, 30h	30 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + CV & lettre motivation	Lemlih.OUCHCHANE@uca.fr
UE S1	UE S2	<i>§ UE enseignées en anglais / copie examen à rédiger en français</i>		* Inscription 1ere semaine de Septembre			

* Inscription 1ere semaine de Septembre

§ UE enseignées en anglais / copie examen à rédiger en français

Annexe 3

UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES AU CHOIX SUR LE CATALOGUE DES UE LIBRES TRANSVERSALES DISPONIBLE SUR L'ENT 2^{ème} et 3^{ème} année des Etudes en Sciences Maïeutiques

Il est accordé la possibilité de valider **une (et une seule) Unité d'Enseignement libre par an.**

Les contenus pédagogiques, les modalités de contrôle des connaissances et compétences, les périodes d'enseignements, pour chaque UE libre proposée, vous sont communiqués sur l'ENT où vous trouverez le catalogue.

Pour s'inscrire à une UE libre :

- L'inscription aux UE libres sera disponible via l'ENT et sera effectuée de manière dématérialisée.
- Aucune inscription à une UE n'est valable en dehors de cette procédure, **le choix est définitif**, vous ne pourrez pas changer d'UE libre.